

SARL A.E.N

SARL au capital de 8 000,00 euros

Siège social : 6 rue Léon Jouhaux 77183 CROISSY-BEAUBOURG

RCS n°789769320- RCS MEAUX

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le 28 mai 2025, à 10 h 00, le soussigné M. YOUS Abdenour, associé unique de la société SARL A.E.N dont le siège social est situé à 6 rue Léon Jouhaux 77183 CROISSY-BEAUBOURG a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par M. YOUS Abdenour.

Le Président constate que :

Sont présents :

- M. YOUS Abdenour, propriétaire de 800,00 parts, représentant 800,00 voix, Gérant de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

Le Président rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31/12/2024.
- Affectation du résultat.
- Situation des comptes courants d'associés à la date de clôture.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2024

L'associé unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font

apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 56 205,01 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du même Code.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 56 205,01 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 56 205,01 Euros, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

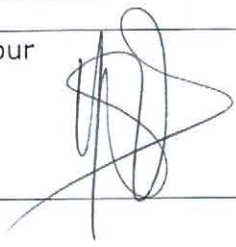
- Au report à nouveau pour 56 205,01 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'associé unique du 28/05/2025.

Signature de la Gérance :

M. YOUS Abdenour



COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.E.N</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>6 rue Léon Jouhaux 77183 CROISSY-BEAUBOURG</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>78976932000019</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC 111- IMMOBILISEE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	141		
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 690	11 027	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	35 927	37 539	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV		4	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		2 475	
TOTAL (II)		BJ	94 802	BK	43 757	51 044	
AC 111- CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 100	BM		10 100
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 888	BW		1 888
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	555 455	BY		555 455
		Autres créances (3)	BZ	36 860	CA		36 860
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	30 605	CE		30 605
		Disponibilités	CF	67 531	CG		67 531
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	26 973	CI		26 973
TOTAL (III)		CJ	729 412	CK		729 412	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	824 213	IA	43 757	780 456	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Copright Groupe ISA (2025) ISALUMIP.LA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL A.E.N		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	357 574		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	56 205		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	243		
	TOTAL (I)	DL	422 821		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65 575		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	63		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	13 377		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	106 062		
	Dettes fiscales et sociales	DY	172 524		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	34		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	357 635			
TOTAL (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	780 456			
RENVUIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	323 296		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL A.E.N

Néant ☐ *

		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FE	
		services *	FG	1 538 816	FH		FI	1 538 816
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 538 816	FK		FL	1 538 816
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	32 050
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 570 865
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	344 351
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	-100
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	542 931
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	32 128
	Salaires et traitements *						FY	404 752
	Charges sociales (10)						FZ	106 008
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	24 680
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	1 392
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 456 142
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	114 723
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	6 363
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	6 363
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-6 363	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	108 360	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.E.N</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 29 749	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 3 514	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 33 264	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -33 264	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 18 891	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 1 570 865	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 1 514 660	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 56 205	
KLEUVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP 23 616
	- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 1 350	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGE EXCEPTIONNEL			33 264	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs